



SUÈDE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 27 mai 2019 à 16h36



► Règlementation routière



Limitations de vitesse

Agglomérations



Routes



Voies rapides



Autoroutes



Motocyclettes et voitures



* selon signalisation applicable

Véhicules tractant une remorque avec des freins et ne dépassant pas 750 kg



* selon signalisation applicable



Alcoolémie

0.2 g / litre de sang



Feux

Obligatoire pour tous les véhicules toute l'année, de jour comme de nuit



GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar
Prohibé



Ceintures et sièges

Le port de la ceinture est obligatoire sur tous les sièges (avant et arrière) qui en sont équipés. Si une personne ne peut pas porter de ceinture pour des raisons médicales, il doit avoir un document d'exemption, rédigé de préférence en anglais.

Les enfants mesurant moins de 1,35 m doivent utiliser un siège spécial. Si l'enfant mesure plus de 1,35 m mais a moins de 15 ans, le conducteur doit s'assurer qu'il utilise une ceinture de sécurité. Les enfants mesurant moins de 1,40 m peuvent s'asseoir à l'avant du véhicule, mais seulement si l'airbag du passager est désactivé. Un enfant jusqu'à 9 mois environ doit être installé dans un siège spécial bébé, dos à la route, à l'avant ou à l'arrière du véhicule. Un enfant de 7 mois à 4 ans doit être installé dans un siège spécial enfant, à l'avant ou à l'arrière du véhicule. On peut installer les enfants face à la route, mais il est fortement recommandé de les installer dos à la route. Si on veut les installer face à la route, il faut que ce soit à l'arrière du véhicule. Un enfant peut utiliser son siège bébé ou siège enfant jusqu'à ce qu'il



Portable et kit

Utilisation en main
Interdit

Avec un kit main-libre
Autorisée

Un téléphone portable, un système de navigation routière, un autoradio ou d'autres dispositifs similaires ne peuvent pas être utilisés à la main en conduisant.



Circulation à vélo

Port du casque
OUI *

* Pour les cyclistes jusqu'à 15 ans

devient trop grand (c'est-à-dire, quand ses oreilles dépassent le haut du siège). Un enfant qui est trop grand pour utiliser un siège spécial doit être assis sur un réhausseur et utiliser une ceinture de sécurité normale. Les réhausseurs sont normalement installés à l'arrière du véhicule, mais on peut aussi les installer à l'avant. Un enfant de plus de 135 cm peut utiliser une ceinture de sécurité normale. Il peut être assis à l'avant, mais il est recommandé qu'il soit assis à l'arrière. Exception aux indications précitées : -Un enfant de moins de 3 ans peut voyager en taxi sans siège bébé ou siège enfant.

► Equipements obligatoires



Equipements de sécurité

Trousse de secours
Facultative

Extincteur
Facultatif

Triangle de signalisation
Obligatoire



Equipements hivernaux

Pneus cloutés

Autorisés du 1er octobre au 15 avril. Si les conditions atmosphériques l'exigent, ils peuvent être utilisés aussi avant ou après cette période. En cas d'utilisation, les 4 roues du véhicule doivent en être équipés.

Chaînes à neige

Autorisées sur route enneigée ou verglacée

Pneus hiver

Obligatoire du 1er décembre au 31 mars en cas de neige ou verglas, ou si la route est mouillée et la température de 0° ou moins. Les véhicules peuvent utiliser des pneus été, même entre le 1er décembre et 31 mars si les conditions de la route sont normales.